

Synthèse des rencontres nationales du RNMH Toulouse, les 2 & 3 avril 2015

atelier 2 : La prise en compte du handicap dans la formation des acteurs artistiques.

Animé par Magali VILLAEFOND, Présidente de l'association MESH (Musique et Situation de Handicap)
Modératrices : Anne GARZUEL, Responsable enseignement et pratiques musicales, Musique et Danse en Loire-Atlantique et secrétaire du RNMH, et **Marie-Claude VALETTE**, Présidente de l'UR-FNAPEC Languedoc-Roussillon.

Si nous parlons de la formation des acteurs artistiques il faut les définir : il s'agit d'artistes, de médiateurs artistiques, de directeurs artistiques, etc.

La question est de savoir si toute personne en situation de handicap peut devenir formatrice ?

Tout formateur a ses limites, qu'il soit en situation de handicap ou pas. Il faut faire avec, il faut s'adapter. La première chose à faire est de prévenir les stagiaires (dans le cadre d'un stage). Puis, il faut faire en sorte que ces limites soient un levier et non un obstacle.

Tout formateur ne connaît pas toutes les réponses, ne sait pas tout. Lorsqu'une question est posée par un stagiaire, c'est tout le groupe (y compris le formateur) qui doit y réfléchir et proposer des réponses satisfaisantes.

« Ces obstacles doivent être des leviers pour élaborer un travail commun, un travail de réflexion, de recherche, de solutions ou de réponses ». dixit Magali Viallefond

Le stagiaire apprend du formateur et inversement. Quand le stagiaire pose une question, le formateur va réfléchir à cette nouvelle question, question pour laquelle il n'a jamais été confronté.

Cependant : *« Cela ne veut pas dire que le formateur ne sait rien et improvise tout. Non. Pour ma part, en tant que formatrice, j'ai un cadre. Face à mes élèves, je pose ce cadre, j'explique la manière de travailler, je dis où l'on va et j'indique les sujets qui vont être traités. Par ailleurs, je dis qu'on va travailler ensemble. On va ainsi mutualiser, pour avancer ensemble. Quant à moi, j'apporte des éléments théoriques, des témoignages, certaines connaissances (le savoir-faire, le savoir-être), etc... J'apporte des perspectives et des outils. L'élève n'est pas une oie que l'on gave de connaissances ».*

Un stage est un apport mutuel donc, de formateur à élève et inversement, mais aussi d'élève à élève.

Question d'un participant : Moi je suis formateur, et la question du handicap n'est pas apparue lors de ma propre formation. J'y ai été confronté lors de rencontres au cours de ma carrière. J'ai donc une formation totalement autodidacte quand je m'adresse à des élèves handicapés. N'y a-t-il pas aujourd'hui dans les formations, des modules traitant du handicap ?

Réponse : Il faut distinguer la formation initiale et la formation continue des enseignants artistiques. Dans le cadre de la formation initiale, il n'y a pas de formation sur la question du handicap et de la pédagogie adaptée (bien que ces questions puissent être évoquées, elles n'apparaissent cependant pas dans le référentiel de compétences). Par contre dans le cadre de la formation continue des enseignants artistiques, il y a dans le plan de formation, des modules traitant de la prise en compte du handicap.

Question d'un participant : Dans la formation des formateurs, faut-il enseigner avec des modules qui incluent transversalement la question du handicap. Doit-on même parler de « handicap » du coup ?

D'ailleurs, « pédagogie adaptée » n'est-ce pas un pléonasme ?

Réponse : La société est telle qu'elle fait une distinction valide/handicapé. On doit donc mettre en place, dans les formations, des dispositifs spécifiques au public handicapé.

L'anticipation et la préparation du stage (Magali Viallefond) : Avant de commencer un stage dont on sera le formateur, il ne faut pas partir avec l'idée que tous les stagiaires sont valides. Il faut impérativement savoir s'il y a des personnes en situation de handicap dans l'effectif. Si c'est le cas, le stage ne doit pas s'improviser ; il y aura nécessairement des besoins particuliers auxquels il faudra remédier. En effet, dans un stage il y a des parties théoriques, des parties techniques, des parties pratiques, des parties d'analyse etc. Si vous faites un exercice d'analyse à une personne présentant un handicap mental, ça va être difficile.

L'hétérogénéité des groupes est intéressante. Dans les stages que j'anime, les stagiaires sont autant de professeurs, d'enseignants que d'éducateurs. Ce mélange de secteurs de provenance permet de mutualiser et de partager. Ils vont croiser leurs approches et ne pas rester cantonnés dans celles de leur secteur. Ceci permet d'obtenir des confrontations d'approches très intéressantes.

Témoignage d'un parent dont l'enfant, autiste, a tenté le chemin de la professionnalisation dans le secteur artistique... en vain.